



Procès-verbal

Bureau Directeur du 28 octobre 2014

Présents : BETTENFELD Jacques, FEUILLAN Jean-Pierre, JOURDAN Alain, MOCKA-RENIER Jocelyne, VILLEPREUX Brigitte.

Excusés : BERNAT-SALLES Philippe, KOUBI Alain, MYARO Nodjialem, PECQUEUX-ROLLAND Véronique, BANA Philippe.

Assistent : MANTEL Cécile, JACQUET Michel, PRADIER Grégory.

Sous la présidence de DELPLANQUE Joël, la séance est ouverte à 12 h 15 au siège de la FFHB rue Gabriel Péri à Gentilly. La réunion se tient sous la forme d'une visioconférence.

En ouverture de cette réunion, les membres du Bureau Directeur adressent leurs condoléances à la famille de Nathan CORNUT, licencié à l'ES Besançon masculin, décédé accidentellement lors d'un rassemblement des jeunes arbitres organisé par le Comité du Doubs et observent une minute de silence.

1- MAISON DU HANDBALL

Joël DELPLANQUE revient sur son rendez-vous du jeudi 23/10 avec Jean-Paul HUCHON, le Président de la Région Ile de France. Ce dernier a confirmé les 6 M€ de soutien de la Région pour la Maison du Handball qui viennent s'ajouter aux 6 M€ de subventions du Conseil Général du Val de Marne, comme souhaité dans le cadre du Contrat Particulier Région Département.

De son côté, le CNDS devrait aussi acter sa participation à hauteur de 6 M€ lors de son Conseil d'Administration du 19/11.

Joël DELPLANQUE fait remarquer que ces bonnes nouvelles devront être accompagnées d'un plan de financement à bâtir en fonction des décisions et de l'étagement des aides allouées chacune à un rythme particulier.

Il considère que les objectifs sont dorénavant de signer la vente du 62, rue Gabriel Péri, de bâtir le plan sur les bases indiquées ci-dessus et de présenter à l'Assemblée Générale en avril à Brest, un dossier complet qui prévoira le lancement du projet et le montant de l'emprunt sollicité à cette occasion. Cela devrait permettre de respecter le timing annoncé en Martinique et d'avoir vraisemblablement à minimiser au maximum la contribution de chacun.

Joël DELPLANQUE ajoute que le projet d'hôtel mitoyen semble bien avancer via la marque Holiday Inn Express. L'hébergement serait de 140 chambres qui pourraient nous assurer à proximité immédiate, l'hébergement des dirigeants, des stagiaires de l'IFFE, et autres congressistes. Toutes ces perspectives restent à confirmer, mais Joël DELPLANQUE considère que le dossier avance et qu'une présentation de ce dernier sera faite le 12/01 à Créteil à la faveur du match France Autriche ; les modalités de présentation restant à définir.

2- CSA ET DROIT A L'INFORMATION

Cécile MANTEL rappelle les raisons de la création du GIE par certaines fédérations (dont la FFHB) et ligues professionnelles en 2012, avec pour objet est la défense des intérêts économiques des organisateurs de compétitions, détenteurs de droits commerciaux. Le premier dossier avait porté sur la protection du droit de propriété des organisateurs de compétitions en matière de retransmissions TV et Internet et son équilibre avec le droit à l'information sur les chaînes de télévision non détentrices de droits mais qui peuvent diffuser de brefs extraits.

Après une première délibération adoptée en 2012 et contre laquelle un recours avait été intenté devant le Conseil d'Etat par le GIE, le CSA vient de prendre une nouvelle délibération, qui se veut un meilleur compromis entre les intérêts des fédérations et ligues professionnelles et ceux des diffuseurs. Les membres du GIE ayant, collectivement, jugé la délibération acceptable, il est proposé que le GIE se désiste du recours contentieux engagé devant le Conseil d'Etat. Sur proposition de Joël DELPLANQUE, le Bureau Directeur confirme l'accord de la FFHB pour un tel désistement.

3- CPL

Joël DELPLANQUE relate sa participation avec François GARICA, Alain JOURDAN et Alain KOUBI au CPL qui s'est tenu à Orléans.

Il a assisté à l'intervention de François GARCIA sur l'état des lieux de l'arbitrage en régions et a pris connaissance du questionnaire qui a été présenté aux Ligues. Il semble qu'il y ait eu un bon accueil. L'exploitation de ce questionnaire est en cours et devrait aboutir à la mise en place de formations. Elles seront suivies par Laurent REVERET, qui devrait mener ces actions, territoire par territoire.

Une présentation a également eu lieu par Thierry GAILLARD concernant le projet des animations périphériques à l'horizon de 2020, englobant à la fois le Mondial 2017 et l'Euro 2018, en présence de David DONNELLY. Cela fera l'objet d'un prochain séminaire prévu fin novembre 2014, lequel a été présenté dans ses grandes orientations.

De son côté, Joël DELPLANQUE a fait un point d'actualités générales. A cet égard, il a précisé que suites aux récents incidents ayant été constaté sur des matchs de LNH, plusieurs procédures disciplinaires avaient été engagées par le représentant du Président de la Ligue.

Globalement, il se félicite de l'excellent climat de ce Conseil des Présidents de Ligues, dont les collègues Présidents étaient quasi tous présents et ont permis des échanges de qualité.

Toutefois, il signale que les discussions sur la mise à disposition de l'encadrement de manière générale ont de nouveau été débattues. En conséquence, il propose d'aborder cette question avec la DTN en prochain Bureau Directeur.

Sur ce point, Brigitte VILLEPREUX fait remarquer qu'il a été demandé que des ordres de missions émanant de la DTN soient rédigés pour chaque mission.

Joël DELPLANQUE demande que l'ensemble des points relatifs à ce sujet soit abordés dans le cadre d'un temps d'échanges serein.

4- OUTRE MER

Joël DELPLANQUE précise au Bureau Directeur que se tient actuellement en Martinique « l'IHF Trophy ». Le Bureau Directeur adresse à la Martinique tous ces vœux de bonne organisation.

En outre, sur l'île de Guam en Océanie, a lieu le premier congrès de la confédération Océanienne de handball avec 17 pays (pour mémoire Joël DELPLANQUE rappelle la nécessaire présence de 15 pays pour que la Confédération soit reconnue par l'IHF). Il fait part de l'élection de Philippe AMIEL à la commission des méthodes (commission technique).

Le Bureau Directeur se félicite de la mise en œuvre de ce premier congrès et félicite Philippe AMIEL pour sa nomination.

Enfin, Joël DELPLANQUE informe le Bureau Directeur de l'organisation par Janick MOREAU, des 9èmes Jeux des îles qui auront lieu du 1^{er} au 8/08/14. Joël DELPLANQUE et François GARCIA vont se rapprocher de l'IHF pour la désignation d'un délégué technique.

Par ces informations, Joël DELPLANQUE tient à souligner l'implication très active des territoires d'outre-mer sur le plan national et international qui permet, grâce à ces organisations, d'avoir le rayonnement que nous connaissons.

5- PLAN DE FEMINISATION

Béatrice BARBUSSE a fait un retour à Joël DELPLANQUE du 1^{er} séminaire qui s'est déroulé les 18 et 19/10 derniers. Les débats se sont bien déroulés et ont permis de lancer le plan au niveau national.

6- DROITS TV COUPE DE FRANCE

Jacques BETTENFELD informe le Bureau Directeur de l'expiration, le 27/10, de la consultation engagée. En l'absence de réponse, le Bureau directeur déclare la consultation infructueuse et donne mandat au Président et au Directeur Général pour conduire les discussions de gré à gré devant permettre de trouver un diffuseur pour la compétition.

7- COLLABORATION AVEC MA CHAÎNE SPORT

Jean-Pierre FEUILLAN rappelle le lancement d'une première collaboration avec la chaîne MCS à la faveur du match IVRY / PONTAULT le 18/10, en collaboration avec les équipes de Handvision en charge des webdiffusions des rencontres de ProD2. Les conclusions sont satisfaisantes pour la chaîne et pour la Fédération. Toutefois, des améliorations techniques sont à apporter, notamment s'agissant des moyens de production complémentaires à déployer au soutien des équipes de Handvision. Pour ce faire, une réunion est prévue le 29/10 avec Armand STEIGER, Maximilien COSTESEQUE et Jean-Pierre FEUILLAN pour définir les améliorations techniques retenues, les éventuels coûts supplémentaires et envisager la répartition des prises en charge.

Fort de ces éléments, Jean-Pierre FEUILLAN précise qu'il reviendra devant le Bureau Directeur pour présenter les coûts éventuels supplémentaires afin qu'il puisse se positionner.

8- CONTRAT KENEO EURO 2018

Un travail sur le budget prévisionnel est prévu le 13/11 avec les dirigeants de KENEO. A cette occasion, il leur sera également demandé un devis pour une hypothèse de fonctionnement jusqu'en 2018.

Joël DELPLANQUE rappelle qu'à la faveur de la dernière réunion pour le Mondial 2017, la perspective de coupler les deux événements a émergé (les conditions restant à définir) et que pour apporter une réponse à cette éventuelle perspective, il paraît nécessaire d'avoir une vision jusqu'en 2018.

Michel JACQUET ajoute qu'il est effectivement nécessaire d'avoir une plus grande vision sur le budget. Il complète en indiquant que l'étude doit nous orienter l'opportunité d'externaliser, en tout ou partie, l'organisation de l'Euro 2018.

Joël DELPLANQUE souligne que le calendrier de travail de l'EHF démarre en mars 2015 et que nous devons donc nous positionner d'ici là. Cela induit notamment de faire un travail de confirmation ou d'infirmité des villes candidates, qui restent à déterminer.

En l'état, Joël DELPLANQUE prévoit un Bureau Directeur fin novembre pour prendre une position plus établie.

9- EMISSION PARLONS HAND

Après 5 premières émissions, une réunion d'évaluation est prévue prochainement, autour notamment du contenu éditorial, du choix des invités ou encore de l'audience, et devant permettre d'identifier les éléments d'amélioration possible et les conditions de prolongement des émissions sur la deuxième partie de saison.

10- RECRUTEMENTS

Michel JACQUET fait le point sur les recrutements en cours concernant les attachées de presse de la fédération. Les deux entraîneurs de France A ainsi que le DTN ont donné leur accord sur les candidates présentées. Pauline LAMBERTINI et Emmanuelle DIAZ assureront respectivement les missions d'attachée de presse auprès des équipes de France masculine et féminine.

Leurs missions seront complétées par des actions relevant de la communication digitale et du développement de la marque Handball.

11- RELATIONS LNH

Joël DELPLANQUE fait le point sur les discussions en cours avec la DTN et la LNH concernant l'arbitrage et le cadre juridique envisagé à ce stade. Le Bureau Directeur débat du sujet et Jacques BETTENFELD souhaite une étude juridique préalable pour revenir ensuite devant le Bureau Directeur avec une proposition.

En conclusion de ce Bureau Directeur, un bilan de l'utilisation de la visioconférence est fait. Les retours sont positifs tout particulièrement en ce qui concerne la qualité de l'image.

Jacques BETTENFELD remercie Michel JACQUET pour la mise en place de cette technologie qu'il appelait de ces vœux depuis quelques temps.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13 h 15.



Joël DELPLANQUE
Président



Alain JOURDAN
Secrétaire général